

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



12131953

Dépôt au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUCHÂTEAU.

le 17 JUIL 2012
jour de sa réception.

~~Le Greffier~~
Greffe

N° d'entreprise : 0425.205.834

Dénomination

(en entier) : **CORBIOPHARM**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société anonyme

Siège : Bouillon (6838 Corbion), Rue du Tambour 46

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : DEMISSIONS - NOMINATIONS

D'un procès-verbal dressé en date du 1^{er} juillet 2012, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme « CORBIOPHARM », dont le siège social est établi à Bouillon (6838 Corbion), Rue du Tambour 46, a pris les résolutions dont il est extrait ce qui suit :

Première résolution

L'assemblée entérine les démissions de :

- La société anonyme « CORBIGEST » dont le siège social est établi à Bouillon (6838 Corbion), Rue du Tambour 46 et portant le numéro d'entreprise 0448.306.482, de ses fonctions d'administrateur et d'administrateur-délégué de la société et constate que cette démission met fin à la désignation de Monsieur Yves HERMANS en ses qualités de représentant permanent de la société ;

- Madame Maureen HERMANS, domiciliée et demeurant à Noirefontaine (6831), Rue de la Gare 1, de ses fonctions d'administrateur ;

- Madame Anne HERMANS, domiciliée et demeurant à Bouillon (6838 Corbion), Rue du Tambour 46, de ses fonctions d'administrateur ;

L'assemblée prend acte desdites démissions avec effet à dater de ce jour et décharge pleine et entière leur est présentement donnée et sera confirmée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolutions

Ont été désignés en qualité d'administrateurs, pour une durée de six ans, à dater de ce jour :

- La société privée à responsabilité limitée « MoMa Invest », dont le siège social est établi à Libramont-Chevigny (6800 Bras-Haut), Chemin de la Core 3et, portant le numéro d'entreprise 0846.687.066, conformément à l'article 61§2 du code des sociétés, Madame Catherine MARTIN, domiciliée et demeurant à Libramont-Chevigny (6800 Bras-Haut), Chemin de la Core, 3, en qualité de représentant permanent en vue d'exercer lesdites fonctions, préalablement à la signature des présentes ;

- Monsieur Philippe MONHONVAL, domicilié et demeurant à Libramont-Chevigny (6800 Bras-Haut), Chemin de la Core, 3 ;

Leur mandat sera exercé à titre gratuit et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en deux mil dix-huit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée confère tous pouvoirs aux administrateurs pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

A l'instant, préalablement à la clôture du présent procès-verbal les administrateurs se réunissent et déclarent procéder aux désignations suivantes à dater de ce jour :

- Monsieur Philippe MONHONVAL, préqualifié, en qualité d'administrateur délégué et de président ;

- La société privée à responsabilité limitée « MoMa Invest », ci-représentée Madame Catherine MARTIN, toutes deux préqualifiées en qualité d'administrateur délégué.

Lesquels exerceront tous, à titre gratuit, lesdites fonctions jusqu'au terme de leur mandat d'administrateur.

Philippe MONHONVAL
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/07/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature